

leGrand Dijon > 26

le journal d'information
de la Communauté de l'agglomération dijonnaise

janvier 2012

DOSSIER
**Le choix
de la chaleur partagée**



À DÉTACHER AU CENTRE DE CE NUMÉRO : TRAM 2012
Le mag trimestriel du tramway du Grand Dijon



2012, totalement tram

Jean-Jaurès. Des lignes aériennes d'alimentation électrique se dressent sous un beau ciel d'hiver, annonçant l'arrivée imminente du tramway. Car nous y sommes : 2012, l'année du tram. La première rame vient d'arriver. Mi-février, elle sort pour ses premiers essais dans la ville. Mars, la voie ferrée est presque partout terminée, jalonnée d'arbres fraîchement plantés. Au printemps, la plateforme reçoit ses derniers revêtements.

Septembre, mise en service de la première ligne, Gare-Quetigny. Décembre, l'ouverture de la seconde, Chenôve-Valmy, clôture une année... totalement réussie !



1 ▲



2 ▼

1▲ Lumière sur le vélo. Du 5 au 7 octobre, le Grand Dijon a accueilli, de concert avec le Conseil régional, le 19^e congrès des villes et territoires cyclables. 500 élus, associations et experts ont échangé sur le thème « 2030, l'avenir a besoin du vélo ». Avec 23% de la voirie aménagée pour les cycles, 1800 arceaux pour les stationner, 400 Vélodis, 800 DiviaVélos et bientôt 40 km d'itinéraires le long du tracé du tram, ça roule pour l'avenir du vélo dans l'agglomération ! **2▲ D'art d'art, au Consortium !** Dijon, les années 70. Nichée dans 30 m² au dessus d'une librairie, l'association « Le coin du miroir » donne vie au Consortium, futur centre d'art contemporain au rayonnement international. 15 septembre 2011, rue de Longvic, c'est un superbe espace de 4000 m² qui est inauguré officiellement, en présence du Ministre de la culture. L'expérience de l'art vous y attend, du mercredi au dimanche. **3▲ À Dijon, l'Inrap vit dans une Pyramide d'argent...** ou plus exactement dans 2391 m² au double label NF Bâtiment Tertiaire et BBC Effinergie qui lui ont valu le prix 2010 de l'immobilier d'entreprise, la « Pyramide d'argent », une appellation qui, pour des archéologues, ne s'invente pas ! À deux pas du campus, la direction Grand Est Sud de l'Institut national de recherches archéologiques préventives a ainsi inauguré son site le 16 décembre dernier. Une occasion pour François Rebsamen de saluer l'efficace collaboration qui a eu lieu sur les fouilles du chantier du tram. **4▲ Marbotte Plaza in Dijon City !** À Clémenceau, c'est bien une City digne d'une métropole européenne qui se dessine, mais à la recette dijonnaise. L'inauguration de la tour Marbotte Plaza (Groupe Lazard) le 24 novembre dernier en atteste : 15 000 m² de bureaux fonctionnels « basse consommation », une couverture alu design qui protège une façade en bois isolante. Une conception Architecture Studio, actif de Tokyo à St Petersburg, en passant par Dijon...



3 ▼



4 ▼

- p.6** **Le Grand Dijon fait le choix de la chaleur partagée**
Tout sur le futur réseau de chaleur de l'agglomération !
- p.13** **Dijon, numéro 1 des villes où il fait bon étudier :**
classée première des villes moyennes par L'Étudiant
- p.14** **Budget 2012**
L'essentiel en quelques lignes
- p.17** **Nouvelle gouvernance de l'eau**
Objectif qualité !
- p.18** **L'économie du Grand Dijon a du souffle**
Anniversaires et industries d'avenir
- p.20** **Le Grand Dijon court les salons**
Visibilité et attractivité
- p.22** **Dites au revoir aux déchets par milliers**
Enquête sur le tri anti-gaspi
- p.24** **Portrait : Yann Rivoal**
La Vapeur après Les Vieilles Charrues
- p.25** **Vie des communes**
- p.31** **Agenda culturel**

**“ Maintenir
le cap de
l'investissement ”**

François Rebsamen,
président du Grand Dijon

L'ÉVÈNEMENT



Directeur de la publication

François Rebsamen

Mise en page et préresse

tempsRéel, dijon

Photos

Thimotée Barbier, Maxime Grossier,
Philippe Maupetit, Cerise Pouillart,
Ville de Dijon, Ville de Quetigny

Impression

BLG Toul

Distribution

Adrexo

Tiré à 135 000 exemplaires

Dépôt ISSN 1639-6626

Dépôt légal janvier 2012

COMMUNAUTÉ DE
L'AGGLOMÉRATION DIJONNAISE

40, avenue du Drapeau - 21000 Dijon

03 80 50 35 35 - www.grand-dijon.fr

2012, sur la voie d'une **VILLE QUI CHANGE**



2012... À l'aube de cette nouvelle année, je tiens à saisir ces quelques lignes rituelles pour vous présenter, au nom des 22 communes de notre agglomération, mes vœux les plus chaleureux. Année des grands choix démocratiques, je souhaite qu'elle soit porteuse de changement. Un changement tangible, avisé et tourné vers l'avenir.

Au cœur de notre paysage urbain, il est déjà visiblement à l'œuvre, d'abord le long des 20 km de rails qui viennent de se poser. Car 2012 est bien sûr l'année du tram, avec sa mise en service dès septembre prochain.

Dans son sillage, ce sont toutes les pièces maîtresses de nos objectifs de développement qui trouvent sens. Vecteur de liens entre les lieux traversés, résolument accessible à tous, il ouvrira

notamment trois quartiers prioritaires sur les pôles majeurs de l'agglomération, reflet de la cohésion sociale qui doit s'ancrer entre nos territoires et entre les hommes qui y vivent. Un impératif d'autant plus pressant en ces temps difficiles, que je m'engage à faire encore progresser avec vous.

Le long du corridor des deux lignes, c'est aussi un vaste et dynamique tissu résidentiel qui se valorise, en cohérence avec notre politique de déplacements. Derrière les écoquartiers emblématiques - Junot hier, Hyacinthe Vincent aujourd'hui, Heudelet 26 ou l'Arsenal demain - les 1500 logements autorisés en 2011 attestent de notre volonté de construire, en quantité et en qualité, pour répondre à la question vitale de l'habitat tout en limitant l'étalement urbain et son empreinte écologique.

Sous terre, le réseau de chaleur qui chemine le long d'une bonne partie des rails dévoile quant à lui un aspect inattendu du projet de tram, décidément durable dans ses moindres recoins.

Mise à l'honneur dans le dossier central de ce numéro, cette innovation énergétique va là encore dans le sens d'un credo fort de notre agglomération : être référence en matière d'écologie urbaine, pour conduire le changement en matière d'environnement.

À la surface, le stade Gaston Gérard recevra, dès septembre, des rames de supporters les soirs de match, mais aussi, pour poursuivre sa transformation en « chaudron » à l'anglaise, 5 millions d'euros déjà actés sur un budget 2012 qui, dans un contexte économique et fiscal difficile, maintient le cap de l'investissement. Un Grand Stade pour une grande équipe qui, à mi-parcours de sa première saison en Ligue 1, fait toujours la fierté des très Grands Dijonnais.

À l'heure où, symbole là encore d'une ville qui change, Dijon accueille pour la première fois la St Vincent tournante, renouant avec son histoire intimement liée au vin, c'est aussi un vaste et beau projet qui avance, l'inscription des Climats du vignoble de Bourgogne au patrimoine mondial de l'Unesco. Alors, parce qu'elle fera rayonner notre incroyable terroir par delà les frontières, je souhaite tous mes vœux de réussite à cette candidature, et puis, enfin et surtout, je vous souhaite une excellente année à tous !

“

Le Grand Dijon a engagé la construction d'un réseau de chaleur qui permettra de chauffer les logements collectifs et les bâtiments publics d'un large quart nord-est de l'agglomération. Les premières canalisations enterrées ont été posées en profitant des travaux du tramway. À terme, 30 kilomètres de tuyaux fourniront une chaleur à la fois économique et écologique. Le Grand Dijon a confié à Dalkia la délégation de service public de ce réseau de chaleur vertueux.

”



Premier mégawatt de chaleur fin 2013

Dans quelques années, le quart nord-est de l'agglomération devrait goûter aux joies de la chaleur partagée. Profitant des travaux du tramway, le Grand Dijon a enterré des canalisations dans lesquelles va circuler une eau qui sera chauffée par deux sources : au nord, par la chaleur récupérée à l'usine d'incinération des déchets ménagers et une chaufferie gaz en appoint ; au sud, par une chaufferie bois. Au total, 80 % d'énergies renouvelables. A terme, les 30 kilomètres de conduites desserviront les quartiers de la Toison d'Or et de Valmy, du Drapeau, Clemenceau, des Grésilles et de l'Université.

Les nouveaux écoquartiers comme Heudelet 26 pourront s'y raccorder. Les bâtiments concernés, logements collectifs ou équipements comme le CHU, l'Université ou le Grand Dijon, pourront se connecter, en fonction de leurs besoins. Si les premières livraisons de chaleur interviendront fin 2013, 80 % du chantier devrait être réalisé à l'horizon 2016, avec à la clé 20 emplois directs ou indirects. La construction, l'exploitation et l'entretien du réseau seront réalisés par Dalkia, qui prévoit d'investir près de 40 millions d'euros dans l'opération et bénéficie d'un contrat de délégation

de service public d'une durée de 25 ans. Le projet, conforme aux objectifs fixés par le Grenelle de l'environnement, est soutenu financièrement par le Fonds chaleur géré par l'Ademe. Cette décision intervient quelques mois après que le Grand Dijon a décidé de prendre la compétence « production et distribution d'énergie ». Jean-Patrick Masson, vice-président de la communauté d'agglomération en charge de l'environnement, souligne, pour sa part, que « le réseau de chaleur est un moyen, pour une collectivité territoriale, de reprendre en main son destin énergétique ». ■

Dossier Le Grand Dijon fait le

Repères

BIOMASSE

Ce terme regroupe l'ensemble des matières organiques (d'origine végétale ou animale) pouvant devenir source d'énergie par combustion, méthanisation (gaz obtenu après décomposition) ou transformation (par exemple en biocarburant). La biomasse est actuellement la principale source d'énergie renouvelable. Dans le projet de réseau de chaleur, la chaufferie biomasse utilise principalement du bois issu des forêts locales sous forme de plaquettes.

COGÉNÉRATION

Principe permettant de produire deux types d'énergie en même temps, on peut par exemple réutiliser la chaleur produite par un process (combustion, incinération de déchets) en la transformant en électricité et en alimentant un réseau de chaleur.



MIX ÉNERGÉTIQUE

ou bouquet énergétique. C'est la proportion entre les différentes sources (électricité, gaz, biomasse, éolien, géothermie, hydraulique...) dans la production d'énergie, notamment la proportion entre énergies renouvelables et énergies fossiles. Le mix énergétique est le fruit d'un choix politique, économique et environnemental.

ÉNERGIE DE RÉCUPÉRATION

Énergie obtenue en réutilisant une énergie réputée perdue. Par exemple, le tramway convertit l'énergie du freinage en énergie électrique renvoyée dans le réseau, l'usine d'incinération réutilise la chaleur produite par la combustion des déchets.



choix de la chaleur partagée

> Un enjeu à la fois **écologique** et **économique**

L'installation d'un réseau de chaleur de grande envergure sur le territoire de l'agglomération va contribuer à positionner la capitale bourguignonne comme une ville de référence en matière de développement durable. Tandis que le Grand Dijon élabore actuellement son « plan climat-énergie territorial » (PCET), de nombreux projets ont déjà été mis en œuvre en faveur de l'environnement. Citons le tramway, moyen de transport éco-performant où toute l'énergie qui peut l'être est réutilisée. Citons dans le quartier Clemenceau, la tour à énergie positive Elithis qui fait référence aujourd'hui dans le monde entier.

Il faut rappeler que, suite à la mise aux normes de l'usine d'incinération des déchets ménagers, la chaleur issue de la combustion des déchets servait déjà à produire de l'électricité via un turbo-alternateur. Demain elle permettra également de chauffer l'eau du réseau de chaleur.

Au final, celui-ci sera alimenté à hauteur de 20% par l'usine d'incinération et à hauteur de 60% par une chaufferie bois à construire. Il sera ainsi approvisionné à 80% par des énergies renouvelables et permettra d'éviter le rejet dans l'atmosphère de 37 000 tonnes de dioxyde de carbone (CO₂) par an.

L'intérêt de se raccorder est donc

écologique, mais aussi économique.

Une énergie moins chère et plus accessible

En développant sur l'agglomération le programme « Habiter Mieux », le Grand Dijon favorisait déjà les économies d'énergie en accordant une aide et des conseils aux propriétaires voulant effectuer des travaux d'amélioration de la performance énergétique de leur habitation. Le réseau de chaleur présentera aussi ces avantages. Le prix se répartira entre un coût d'accès dépendant de la puissance souhaitée par l'abonné (syndic, organisme

gérant le bâtiment collectif...) et un coût de consommation, nettement moins élevé que celui de l'électricité ou des énergies fossiles – gaz, fioul –, qui connaissent ces dernières années une hausse vertigineuse. Les habitants de Quetigny, par exemple, qui sont actuellement reliés au réseau de chaleur de la commune, paient le mégawatt-heure de chaleur un peu moins de 66 euros hors taxe... alors que le gaz ou l'électricité sont facturés jusqu'à 120 euros. Dans le quartier de la Fontaine-d'Ouche, le mégawatt-heure est même encore moins cher, à 51,52 euros hors taxe (prix 2009). ■

> Le grand chauffage central de l'agglomération

Un réseau de chaleur, comment ça marche ? Dans le Grand Dijon, c'est sous forme d'eau chaude que la chaleur sera acheminée aux bâtiments raccordés. Cela nécessite de construire des chaufferies, de créer le réseau de canalisations et d'installer les équipements de distribution. Le tout fonctionne comme un chauffage central, à l'échelle de l'agglomération.

Imaginez une chaufferie, comme les chaudières que l'on trouve chez les particuliers, mais qui produise de l'eau chaude pour toute une agglomération. Dans le projet grand-dijonnais, il y en aura deux. Imaginez, au coeur de la ville, des canalisations souterraines dans lesquelles circule cette eau chaude. Imaginez ensuite qu'au pied de votre immeuble,

un équipement (une « sous-station »), connecté à ce réseau, vous fournisse directement l'eau chaude pour vos robinets et vos radiateurs. C'est ce que l'on appelle un réseau de chaleur. Certains habitants de Quetigny, de Chenôve ou de la Fontaine d'Ouche à Dijon connaissent bien le système. Les Romains déjà l'utilisaient pour chauffer leurs thermes. En France, où de

tels réseaux sont déployés depuis les années 1950, on en recense environ 450, totalisant 10 000 kilomètres de canalisations, capables de chauffer l'équivalent de deux millions d'habitants.

Mais cela ne représente que 6% de la chaleur consommée en France, contre 75% dans un pays comme la Suède ! Les réseaux français sont alimentés

à 31% par des énergies renouvelables et de récupération. Le réseau de chaleur est une solution d'avenir, écologique et économique, à tel point que le Grenelle de l'environnement a fixé un objectif ambitieux : tripler le nombre de logements raccordés d'ici à 2020, et porter la part des énergies renouvelables à 75% pour leur approvisionnement ; les réseaux de

Les premières expériences dans l'agglomération...

Le réseau de chaleur du Grand Dijon n'est pas le premier dans l'agglomération. Celui de la Fontaine d'Ouche fonctionne depuis 1963. Il s'étend sur une distance de 7 kilomètres et est alimenté depuis 2000 par 4 moteurs de cogénération gaz. Son rendement est satisfaisant (70%) et il offre une énergie peu chère aux habitants du



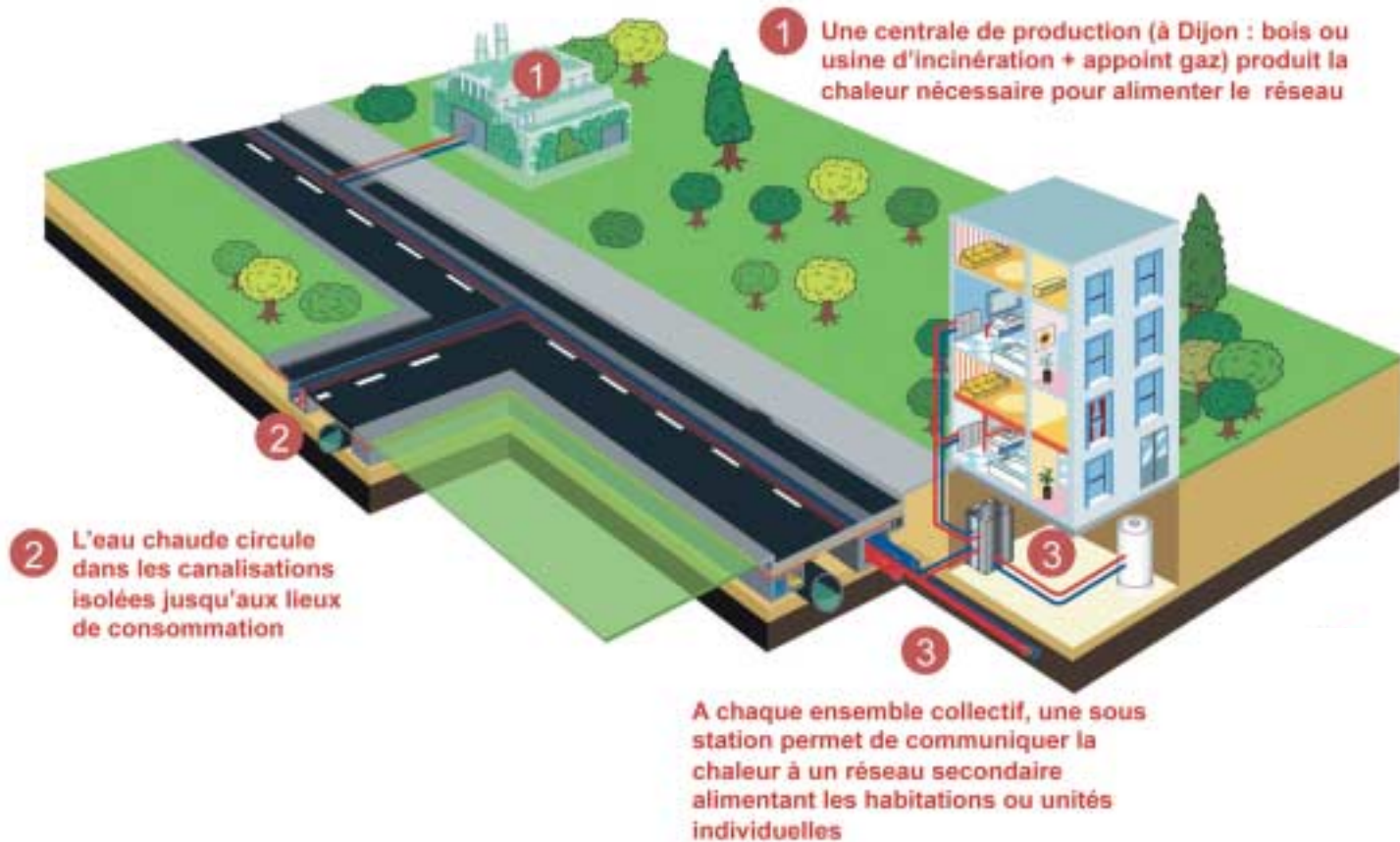
quartier, à 51,52 euros seulement le mégawatt-heure (hors taxes) ; en 2009, ses utilisateurs ont consommé 57 700 mégawatts-heure. À Chenôve, le réseau s'étend sur 8,3 kilomètres. Il est alimenté par une unité de cogénération. Il fournit une chaleur facturée 65,92 euros hors taxes le mégawatt-heure. Quatre abonnés sur cinq sont des logements. La gendarmerie, le collège et d'autres bâtiments sont également raccordés.

À Quetigny, 9 kilomètres de canalisations sont installées. C'est le réseau le moins dense des trois au regard du nombre de mégawatts-heure consommés. En 2009, une chaudière biomasse a été mise en place afin de diversifier l'approvisionnement énergétique. Les abonnés raccordés sont principalement des logements (69%), mais il faut noter que 13% sont des commerces, 11% des écoles et 7% des établissements publics, notamment la piscine olympique du Grand Dijon.

Ces trois réseaux sont aussi gérés par le Grand Dijon depuis le 1^{er} janvier 2011.

A noter que dans le quartier des Grésilles, l'Opac de Dijon a construit sa propre chaufferie bois et son propre réseau de chaleur afin d'alimenter ses logements et des utilisateurs privés.

Le réseau de chaleur du Grand Dijon principe de fonctionnement



chaleur devraient ainsi contribuer pour un quart à l'effort de production supplémentaire de chaleur renouvelable.

Un système encore méconnu donc mais qui va fortement se développer.

Deux chaufferies à énergie propre

Le réseau de chaleur du Grand Dijon sera alimenté en deux points. A l'extrémité sud, rue Django Reinhardt, il est prévu la construction d'une chaufferie biomasse. L'avantage est double. D'une part il permet d'éviter le recours aux énergies fossiles, devenues trop chères et incer-

taines, et de miser sur une ressource régionale, créatrice d'emplois locaux, le bois. D'autre part, le recours aux énergies renouvelables permet de bénéficier d'un taux de TVA réduit à 5,5 %, dont profite le consommateur final. Le complexe, dont la conception a été confiée à un architecte dijonnais, comprendra trois chaudières biomasse de 9,5 mégawatts chacune, alimentées à 70 % par des plaquettes forestières produites dans un rayon de 100 kilomètres autour de Dijon (l'approvisionnement fera l'objet d'un accord avec les professionnels bourguignons de la sylviculture afin de garantir

un approvisionnement régional certain). La construction d'une seule entité de grande taille est préférable sur le plan environnemental comme sur le plan financier. C'est Dalkia, l'entreprise titulaire du marché de délégation de service public, qui assumera l'investissement, le Grand Dijon veillera cependant à ce que cette installation nouvelle génération soit bien conforme à la réglementation, en matière de rejets notamment. Au nord du réseau de chaleur, l'usine d'incinération des déchets ménagers fournira une autre partie de la chaleur nécessaire, à un niveau estimé

à 5 mégawatts. Les fours de l'usine sert déjà à produire de l'électricité, grâce à un groupe turbo-alternateur ; la chaleur dégagée par l'usine trouvera là un autre débouché et verra, du coup, son rendement énergétique encore amélioré. Mais il a paru nécessaire de prévoir un équipement complémentaire : une unité gaz qui servira d'appoint et qui devrait représenter au final 20 % de l'énergie injectée dans le réseau. En effet, l'usine d'incinération notamment, doit pouvoir s'arrêter quelques semaines par an pour réaliser la maintenance et l'entretien de ses installations. ■

> Un réseau qui profite du tramway

C'est le bon moment pour le réseau de chaleur ! Le projet a su profiter des opportunités : la prise de la compétence « production et distribution d'énergie » par le Grand Dijon, les travaux du tramway pour la pose des canalisations, et la possibilité de récupérer une partie de la chaleur de l'usine d'incinération.

Non seulement le tramway est un moyen de transport respectueux de l'environnement, mais sa construction aura permis de faire progresser Dijon dans la voie du développement durable... Car le Grand Dijon a profité des travaux préparatoires à la construction de la plateforme, consistant à « dévier » les réseaux enterrés afin qu'aucune canalisation ne se trouve sous les rails, pour confier à INEO la pose des premiers tuyaux du réseau de chaleur. Ces canalisations d'environ 30 centimètres de diamètre, dotées d'un matériau isolant qui permet de réduire les déperditions de chaleur, ont été installées le long de l'avenue du Drapeau ainsi qu'entre République et Grésilles. Presque la moitié de l'artère principale du réseau est ainsi en place. Les autres tronçons, notamment celui reliant le rond-point de la Nation à l'usine d'incinération puis à Valmy, et d'autre part celui desservant le secteur CHU-campus, seront installés d'ici à 2016 par les équipes de Dalkia, entreprise qui s'est vu confier la délégation de service public du réseau de chaleur. Le Grand Dijon souhaite que les grands bâtiments fortement consommateurs d'énergie ne manquent pas l'occasion de se « brancher » : le centre hospitalier universitaire, l'Université de Bourgogne, bien sûr le siège de la Communauté d'agglomération lui-même, l'Auditorium, les futurs écoquartiers construits le long du réseau, en particulier Heudelet 26 dont les travaux ont commencé fin 2011, et les projets d'aménagement qui s'annoncent comme l'ancienne entreprise J-TEK rue Voltaire ou encore Becquerel dans le quartier Clemenceau. Les logements collectifs sont évidemment concernés. Les propriétaires souhaitant se connecter se verront dotés d'une « sous-station » qui leur permettra de « récupérer » la chaleur du réseau pour la distribuer dans leur bâtiment. ■



La future chaufferie Sud





Jean-Patrick Masson

Vice-président du Grand Dijon en charge de l'environnement

« Reprendre son destin en main »

Quel est l'enjeu de la création d'un réseau de chaleur dans le Grand Dijon ?

Le réseau de chaleur est une façon de prendre notre destin énergétique en main en tant que territoire. Il doit nous permettre de retrouver une certaine autonomie par rapport aux énergies fossiles et de proposer un vrai mix énergétique. C'est une vraie question stratégique. Aujourd'hui, le gaz et l'électricité s'imposent à nous ; demain, nous pourrions choisir et optimiser les infrastructures, décider par exemple s'il est opportun de raccorder tel ou tel bâtiment. Le réseau de chaleur va modifier la façon dont les habitants ou les institutions voient les choses : nous pourrions comparer les prix et faire jouer la concurrence.

Cela dit, le réseau de chaleur ne concernera qu'une partie seulement de la population...

C'est vrai dans un premier temps. Mais il s'agit d'une infrastructure conçue pour le long terme. Des villes comme Moscou ou comme Stockholm utilisent massivement des réseaux de chaleur qu'il a fallu 80 ans pour construire. Le réseau de chaleur est une corde de plus à notre arc. Peut-être restera-t-il limité à ce qu'on imagine aujourd'hui pour des raisons économiques ; ou alors le prix de l'énergie va tellement flamber que l'intérêt à se raccorder sera plus fort, le nombre grandissant d'abonnés rendant l'infrastructure encore plus rentable. A terme, nous ne serons peut-être pas sur le « tout réseau », mais pas non plus sur le « tout gaz » ou « tout électrique » ou « tout pétrole ».

La biomasse est-elle vraiment une source d'énergie d'avenir ?

À l'échelle d'une décennie, nous n'aurons pas de problème d'approvisionnement car nous allons utiliser des produits inutilisés et qui constituent un coût aujourd'hui (déchets de scieries, bois abandonné en forêt...). La vraie question est pour plus tard : le monde forestier saura-t-il utiliser avec profit les recettes de la vente de ces produits ? Il est souhaitable qu'il les réinvestisse pour l'avenir, en replantant ou en développant les infrastructures et agissant pour l'environnement. J'ai donc demandé à ce qu'en Bourgogne Franche-Comté, on mette en place un observatoire de la forêt, qui aurait pour tâche de dresser le constat et d'ouvrir le débat. Nous veillerons en tout cas à ce que la bonne idée d'aujourd'hui (le recours à la biomasse) ne devienne pas une fausse bonne idée dans 20 ans !

> Le Grand Dijon fait confiance à Dalkia

Compétent en matière de « production et distribution de chaleur » depuis le 25 mars 2010, le Grand Dijon a décidé, le 7 octobre 2010, de mettre en place une délégation de service public pour la gestion de son futur réseau de chaleur. Les risques techniques, financiers et d'exploitation sont ainsi assumés par l'opérateur. Après appel d'offres, le Grand Dijon a délibéré le 15 décembre 2011 et choisi à l'unanimité Dalkia pour une durée de 25 ans. Ce délégataire aura pour mission, sous la supervision du Grand Dijon, de concevoir, de réaliser, de financer, de faire fonctionner et d'entretenir le réseau de chaleur, y compris les chaufferies

biomasse et gaz. Le Grand Dijon mettra à sa disposition les terrains nécessaires ainsi que les canalisations déjà posées le long des lignes de tramway. Dalkia (filiale de Veolia Environnement et d'EDF) gère, dans la région Est, 7 271 installations de chaleur, dont 45 réseaux urbains et 50 chaufferies bois, qui alimentent 370 000 logements collectifs et 337 sites industriels, et emploie 1 350 collaborateurs dont 235 en Bourgogne.

Le projet, exemplaire sur le plan environnemental et sur le plan économique, a séduit l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) ! Elle a décidé de le soutenir financièrement.

Un projet soutenu par l'Ademe

La pose des canalisations déjà effectuées le long du tram a déjà reçu une aide à hauteur de 3 millions d'euros et le projet porté par Dalkia sur la construction du reste du réseau est en cours d'instruction.

Cela devrait permettre de diminuer le coût du mégawatt-heure facturé aux usagers ; coût qui devrait, de toute façon, se situer au-dessous de la barre des 60 euros le mégawatt-heure consommé.

Ces subventions interviennent dans le cadre du « Fonds chaleur » dédié à l'habitat collectif, aux collectivités et aux

entreprises, créé dans le cadre du Grenelle de l'environnement, et dont la vocation est de soutenir les projets de réseaux urbains de chaleur alimentés à partir des énergies renouvelables (biomasse, géothermie, solaire...).

Ce fonds est doté de 1,2 milliard d'euros sur cinq ans. Il va contribuer à faire en sorte que la France respecte le quota de 23% d'énergies renouvelables dans la consommation énergétique nationale à l'horizon 2020, avec l'objectif de générer 5,5 millions de tonnes-équivalent pétrole de chaleur renouvelable ou de récupération (1 TEP = 11 630 kilowatts-heure). ■

CHIFFRES-CLÉS

- 30 km de canalisations à terme
- 120 sous-stations
- 37 000 tonnes de CO₂ évitées par an
- 80% d'énergie renouvelable pour alimenter le réseau
 - Valorisation de la chaleur de l'usine d'incinération : 20 %
 - Chaufferie bois à construire : 60% (plaquettes forestières)
- 40 millions € investis par Dalkia pour la construction des chaufferies et du réseau
- 20 emplois



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Dijon, numéro 1 des villes où il fait bon étudier !

La ville est classée la première des «villes moyennes» par le magazine L'Étudiant. Grâce à la qualité de son offre de formation, de ses transports ou de sa vie culturelle.

Le magazine L'Étudiant, dans son numéro de septembre 2011, a consacré Dijon meilleure ville étudiante dans la catégorie « Villes moyennes » (moins de 250 000 habitants), devant Caen, Poitiers et Besançon. Un résultat qui ne doit rien au hasard... Sur le critère des sorties culturelles pour les étudiants, Dijon a gagné plus de trois places et caracole en tête de sa catégorie devant Caen, Besançon, Mulhouse et Brest : l'offre culturelle très riche, la qualité des équipements existants (Zénith, Vapeur, Auditorium...) et l'existence d'une carte culture qui met les spectacles à portée de toutes les bourses expliquent cette performance. Pour les transports aussi

Dijon termine bon premier, devant Poitiers, Reims et Besançon, et s'offre même une sixième place nationale, toutes catégories de villes confondues : la desserte remarquable (TGV, TER, autoroutes, aéroport) et la qualité du service bus Divia n'y sont pas étrangères.

Il faut noter encore la deuxième place décrochée par Dijon dans le palmarès des études proprement dites : Dijon n'est devancée que par Angers et joue des coudes avec Grenoble et Montpellier, excusez du peu.

Pour faire la fête, Dijon est sixième, ce qui n'est pas mal non plus pour une ville qui, il y a quelques années encore, était considérée comme « une belle endormie ».

Grand Dijon grandit, Grand Campus aussi

Les efforts du Grand Dijon en faveur des jeunes et des étudiants sont donc récompensés. Il faut rappeler la mise en place d'un abonnement Divia à tarif réduit, la création d'infrastructures sportives de qualité (piscine olympique, stade d'athlétisme...), l'ouverture d'une ligne de bus de nuit pour les noctambules (Pleine lune), et puis les projets concernant l'aménagement du campus universitaire avec l'arrivée du tramway dès septembre prochain (2 stations pour une desserte optimale du campus !) et l'aménagement de l'esplanade Erasme, espace de vie et de

rencontre, colonne vertébrale d'un campus débarrassé des voitures qui l'encombrent et le défigurent. Dijon, le Grand Dijon et l'université ont conscience que les destins de chacun sont étroitement liés. Une vision commune matérialisée par la convention UniversCités signée en 2003 et enrichie en 2009 qui prévoit des mesures pour améliorer ensemble la vie étudiante, les synergies économiques et à l'international, l'intégration du campus dans la ville. Une des applications : les campagnes menées depuis maintenant huit ans par le Grand Dijon pour attirer les étudiants sur le campus dijonnais (« Dijon monte, profitez du voyage », « Prêts à décrocher la Lune »...). Cette politique conforte la stratégie menée par l'université de Bourgogne : création de la maison des sciences de l'Homme, d'une maison des chercheurs et d'une maison des étudiants, et surtout rapprochement avec l'université de Franche-Comté par le biais d'un pôle de recherche et d'enseignement supérieur (Pres) afin de faire émerger, entre Dijon et Besançon, un campus de plus de 50 000 étudiants, visible à l'international et toujours plus attractif. ■



Une nouvelle pierre à Mazen-Sully

Preuve des synergies entre enseignement supérieur, recherche, innovation et industrie, le parc Mazen Sully grandit aussi, porté par le dynamisme du secteur biomédical dijonnais et des opportunités créées par le Pôle Vitagora



François-André Allaert posait la première pierre du Centre d'Évaluation Nutritionnelle (CEN) Experimental. Dans la lignée de CEN Biotech et CEN Nutriment, spécialisées dans l'évaluation des médicaments, CEN Expérimental

« Goût Nutrition Santé ». Le 19 septembre 2011, aux côtés de François Rebsamen, président du Grand Dijon, et François Patriat, président du Conseil régional de Bourgogne, le Docteur

permet de tester différents compléments alimentaires, aliments fonctionnels et autres produits agroalimentaires dont les bénéfices sur notre santé doivent être prouvés.

Maintenir le cap de l'investissement

Le Grand Dijon affiche un budget 2012 en légère baisse par rapport à celui de l'an dernier. La fin du chantier du tramway explique cette diminution. La Communauté d'agglomération maintient donc son effort d'investissement, fondamental en période de crise, et maîtrise la hausse du coût de fonctionnement de ses services, sans alourdir la fiscalité qui pèse sur les entreprises et désormais les ménages.

Le budget primitif du Grand Dijon pour l'année 2012 se monte à 436,64 millions d'euros, soit un montant légèrement inférieur à celui de 2011... Pour autant, il reste l'un des plus importants de Bourgogne en volume. L'objectif : renforcer encore la qualité de vie dans l'agglomération et conforter le rôle de capitale régionale de Dijon.

Tram 2012

Signe que l'agglomération continue de se doter des équipements dont elle a besoin, le budget d'investissement pèse encore lourd dans cette somme totale : 242,9 millions d'euros sont affectés à la mise en place des infrastructures dignes d'une capitale régionale. Le tramway bien sûr représente une part importante de ce budget d'investissement, avec 151 millions d'euros d'investissement, au bénéfice des entreprises de travaux publics et du bâtiment, donc de l'emploi. Ce montant est en baisse de 12,3 % par rapport à celui de 2011, année phare du chantier. Cette somme inclut notamment l'acquisition des 33 rames de tramway Citadis auprès d'Alstom, pour un montant de 45 millions

d'euros, 54 millions d'euros pour l'achèvement du chantier et 15,7 millions d'euros pour le centre de maintenance bus-tram du Grand Dijon.

En matière de transport en commun, le budget d'investissement inclut également une somme importante (plus de 10 millions d'euros) pour la mise en place de la billettique et les opérations de voirie liées au chantier du tramway, à laquelle s'ajoute 730 000 euros pour l'acquisition de minibus. Les recettes, face à ces dépenses, proviennent des autres institutions qui soutiennent le projet (Etat, Europe, région, département) pour 44 millions d'euros, du

Versement Transport versé par les entreprises de plus de 9 salariés (53 millions d'euros) et également de l'emprunt pour 38 millions d'euros.

Structurer l'avenir

Le chantier du tramway n'empêche pas le Grand Dijon de poursuivre ses investissements sur d'autres projets importants pour l'avenir de l'agglomération. En particulier le soutien à la création de logements et au renouvellement urbain (15,2 millions d'euros), le développement économique (près de 7 millions d'euros pour les zones d'activité et le soutien à l'immobilier industriel), l'achèvement

de la Lino (8 millions d'euros), l'aménagement de l'esplanade Erasme sur le campus (572 000 euros), de nouveaux travaux à l'usine d'incinération et au centre de tri (2 millions), la construction d'une nouvelle déchetterie (1,3 million) et l'acquisition de nouveaux camions-poubelles (2 millions) ; l'extension en cours d'élaboration du parc des sports (5 millions d'euros), une contribution aux travaux de rénovation du musée des Beaux-Arts (770 000 euros) ou encore une subvention pour la réhabilitation et l'extension de La Vapeur.

Malgré un contexte économique difficile, le Grand Dijon maintient

Le poids des budgets annexes

Le budget du Grand Dijon se compose d'un budget principal qui représente un peu moins de la moitié du budget primitif total... En quelques années, les budgets « annexes » se sont multipliés et pèsent de plus en plus lourd. Il faut dire que l'on trouve, parmi ceux-ci, le budget des transports urbains, qui, à lui seul, représente plus de 52 % du budget total de l'agglomération. Le solde est constitué de plusieurs petits budgets annexes (décharge, crématorium, zone d'activités de Bretenière, groupe turbo-alternateur de l'usine d'incinération, eau et assainissement).

Ces budgets correspondent à des réintégrations de compétences pour le Grand Dijon, comme l'eau et l'assainissement qui étaient auparavant déléguées au Syndicat mixte du Dijonnais aujourd'hui dissous ; ou ils correspondent à de nouvelles politiques mises en place par le Grand Dijon : le groupe turbo-alternateur permet par exemple de produire de l'électricité en utilisant la chaleur dégagée par l'usine d'incinération, et donc de générer des recettes pour le Grand Dijon (environ 2,6 millions d'euros par an).

donc son effort en faveur de l'investissement, sans trop alourdir le poids de la fiscalité qui pèse sur les entreprises et désormais sur les ménages du territoire, grâce à un effort de maîtrise des charges courantes : hors transports, les dépenses de fonctionnement pour 2012 s'établiront en baisse de 0,13%. La mise en service du tramway explique une progression globale des dépenses de fonctionnement de 6,15 % (prise en compte du coût d'exploitation, des surcoûts provisoires pour la mise en service tels que la formation des conducteurs, l'installation dans le nouveau centre de maintenance et d'exploitation, etc.).

À noter encore, parmi les points majeurs de ce budget 2012, que les recettes de fonctionnement, pour leur part, progressent de plus de 5 % en 2012 (hors recettes exceptionnelles). Ce qui montre que le Grand Dijon a su préserver sa capacité financière après la suppression subie de la taxe professionnelle, grâce aux décisions sages votées par les élus de l'agglomération en 2011. Ces derniers avaient en effet choisi, à l'unanimité, de concilier les équilibres financiers de notre territoire et une évolution modérée de la pression fiscale en couvrant les pertes de ressources par des économies et une bonne gestion plutôt que par un appel plus important au contribuable. ■



Fiscalité : le Grand Dijon reste raisonnable

Les recettes fiscales perçues par le Grand Dijon ont connu une mutation importante avec l'introduction, l'an dernier, de la fiscalité directe : la Communauté d'agglomération lève désormais un impôt auprès des particuliers, ainsi que l'y oblige la loi. Cet « impôt ménage » va représenter 29 millions d'euros en 2012, soit une augmentation de 4 % par rapport à 2011, mais avec une hausse des taux prévue à seulement + 1,5 % (soit un niveau inférieur à l'inflation). Par ailleurs, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, destinée à financer spécifiquement ce service assumé par le Grand Dijon, va représenter un niveau de recettes de 20 millions d'euros, en progression lui aussi de 1,5 %. Cette part d'impôt prélevé directement auprès des ménages reste minoritaire dans les recettes du Grand Dijon, qui prélève par ailleurs des impôts auprès des entreprises du territoire (il s'agit des

nouvelles formes d'imposition créées avec la disparition de la taxe professionnelle voulue par le gouvernement, mais de nombreuses incertitudes demeurent quant au produit de ces impôts de remplacement) : la cotisation foncière des entreprises devrait rapporter 24,7 millions d'euros en 2012, la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises 20 millions (stable), la taxe sur les surfaces commerciales 3,6 millions d'euros (avec un taux en progression de 5 %) et l'impôt forfaitaire sur les entreprises de réseaux 700 000 euros (+ 1,5 %). Le niveau d'imposition reste donc raisonnable, malgré le fait que les dotations perçues par ailleurs par le Grand Dijon ne connaissent pas toujours une évolution favorable : la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat, par exemple, s'affaïsse de 0,3 % cette année.

La Semaad : 50 ans d'aménagement de l'agglomération

Du Lac Kir aux écoquartiers ! En 50 ans, l'agglomération a changé et la Semaad en est l'un des grands artisans. Et ça s'accélère ! La ville se renouvelle, de plus en plus belle à vivre.



Quoi de mieux que de fêter ses 50 ans en regardant demain ? Le 21 septembre dernier, la Semaad (Société d'économie mixte d'aménagement de l'agglomération dijonnaise) célébrait son cinquantième anniversaire sur le site du futur quartier Heudelet 26. Des visites de site étaient organisées : futur centre de maintenance et d'exploitation du tramway, quartier Junot, Espace Régional de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat (ERIE) à la lisière du Grand Campus. Mais aussi une exposition, des

animations musicales... et surtout un colloque sur le thème « La ville durable ». Des représentants de l'aménagement de grandes agglomérations étaient présents (Metz, Nice, Montbéliard, Strasbourg, ou encore Grenoble) ainsi que des architectes de renom comme Roland Castro, François Leclercq, Rudy Ricciotti, Djamel Klouche (AUC) ou Nicolas Michelin...

Des quartiers pour demain

L'anniversaire a aussi été l'occa-

sion de rappeler l'importance de la Semaad. Elle a été créée en 1961, à l'époque pour aménager le site du lac Kir. Depuis, cette société a pris en charge la création de pratiquement tous les quartiers et toutes les zones d'activités économiques des 22 communes de l'agglomération, mais aussi de certains projets des autres communes du Scot du Dijonnais. Elle s'est imposée comme l'aménageur de référence du Grand Dijon. Parmi les projets actuels figurent l'aménagement d'écoquartiers comme les Jardins des Maraîchers, l'ensemble des sites du futur Grand Sud (dont l'écoquartier Arsenal), l'extension de la zone d'activités Valmy ou bien encore, plus modestement, la création d'un petit quartier pavillonnaire à Fenay. Mais la grande actualité du moment, c'est Heudelet 26.

Heudelet 26 : le dernier né !

Les travaux d'aménagement de ce futur écoquartier ont débuté fin 2011. Il abritera, à l'horizon 2014, 300 logements mais aussi

des bureaux, au sein d'un programme baptisé Ecopolis, et des espaces culturels et de rencontres. La Semaad a retenu une équipe jeune pour concevoir ce nouveau « morceau de ville » sur 2,8 hectares : le cabinet d'architectes dijonnais Studio Mustard, fondé et dirigé par Véronique Flurer et Guillaume Bouteille, a travaillé avec Exp architectes (Paris), Sempervirens Paysagistes Urbanistes (Paris) et Even Conseil (Angers). Le projet est centré sur la qualité de vie : les voies sont réservées aux modes doux (piétons, cyclistes), le stationnement étant mutualisé à l'extérieur, végétalisation maximale utilisant des essences de la région, mixité architecturale, consommation énergétique, connexion au réseau de chauffage urbain... Le quartier, desservi par la ligne T2 du tramway, associera logement privé et logement social, habitat, bureaux et espaces culturels (en particulier le siège de la compagnie des 26 000 couverts et des ateliers mis à disposition de jeunes plasticiens dijonnais). ■

La maison du projet

La conception de l'écoquartier Heudelet 26 a fait l'objet d'une concertation avec les riverains actuels. La maison du projet a pour vocation d'informer sur le projet d'écoquartier par le biais notamment d'une vidéo 3D, en organisant des réunions et des ateliers, ou encore en accueillant les scolaires. Inaugurée en juin 2011, la maison du projet Heudelet 26 est ouverte, depuis le 9 janvier 2012, le lundi, de 12h30 à 13h30 et de 17h à 19h.



EAU VITALE

Nouvelle gouvernance de l'eau

Le Grand Dijon et Lyonnaise des Eaux inventent un modèle gagnant-gagnant



La collectivité réaffirme le choix du principe de délégation de service public en matière d'eau et d'assainissement, au travers d'un contrat gagnant-gagnant réinventé pour préserver efficacement la qualité d'une ressource chaque jour un peu plus précieuse.

En 2001, François Rebsamen négociait les contrats d'eau et d'assainissement de Dijon conclus en 1991 avec Lyonnaise des Eaux, filiale de Suez Environnement, pour obtenir une baisse du prix de 11%. Dix ans plus tard, le 15 décembre 2011, le partenariat est confirmé à l'unanimité des élus de l'agglomération, suite à une réévaluation menée afin de tirer les conséquences d'un arrêt (« Olivet ») du Conseil d'État de 2009. Ce dernier a en effet jugé que les délégations de service public passées avant 1995 et d'une durée supérieure

à 20 ans devaient être réexaminées d'ici 2015, sous peine d'être caduques « sauf si les investissements réalisés par le délégataire ne sont pas encore amortis économiquement ». Ce qui est le cas de Dijon, où Lyonnaise des Eaux a engagé plus de 130 millions d'euros. Une rupture anticipée du contrat aurait entraîné remboursement ainsi que versement d'indemnités, le tout dépassant les 100 millions d'euros. Le Grand Dijon, plutôt qu'un potentiel et onéreux retour en régie, a fait le choix de la confiance : il poursuit le contrat jusqu'à son terme initial (2021), en inventant un modèle « gagnant-gagnant ». Transparence, partage des gains de productivité et innovation en seront les piliers, gages d'une gestion vertueuse de ce bien précieux : concertée, efficace et durable.

Solide et solidaire

Concrètement, la distribution de l'eau potable et le traitement des eaux usées de Dijon, Plombières-lès-Dijon et Talant continuent d'être assurés par Lyonnaise des Eaux. L'entreprise maintient ainsi ses équipements, son expertise et ses savoir-faire, reconnus

à l'échelle de la planète, au bénéfice d'un service public et d'une eau potable, la très certifiée « Dijonnaise », de haute qualité. Ce degré d'exigence, François Rebsamen et Colette Popard, respectivement président et vice-présidente du Grand Dijon, ont veillé à le consolider au cours de la discussion contractuelle. La création d'un comité de surveillance paritaire et l'intervention d'un contrôleur de gestion missionné par le Grand Dijon permettront ainsi de suivre, à intervalle régulier, l'état d'avancement du contrat, aussi bien sur ses aspects techniques que financiers. Autre progrès, le partage des recettes entre l'entreprise et la collectivité permettra de créer deux fonds, l'un voué à la solidarité (des Chèques Ô de 50 € versés aux familles les plus fragiles), l'autre pour financer des travaux en matière de développement durable. Jean-Louis Chaussade, directeur général de Suez Environnement, l'a ainsi salué lors d'une visite le 6 janvier dernier, « Dijon est pionnière dans sa gestion de la ressource ». D'ailleurs, pour ancrer la forte identité locale du service, bien adapté aux enjeux dijonnais,

il sera bientôt baptisé pour devenir une marque à part entière, telle Divia dans le domaine des transports publics.

Investir sur la qualité

Si l'heure n'était pas à une nouvelle baisse des prix, qui, comme le souligne François Rebsamen, serait « contre-productive au regard de la préservation des biens essentiels de la planète, en laissant penser que l'on peut consommer sans compter », la qualité du service public de l'eau est l'objectif prioritaire. Sur le terrain des solutions innovantes, les habitants pourront bénéficier de la télérelève ou de l'alerte aux fuites, afin de maîtriser leur consommation. Quant aux autres communes de l'agglomération, soumises à d'autres contrats, un processus d'harmonisation tarifaire et technique est à l'oeuvre. C'est donc sur l'ensemble du territoire que la politique en matière de valorisation de l'eau se poursuit, où, comme le montre la station de traitement des eaux usées de Dijon-Longvic, entièrement restructurée fin 2007, on investit beaucoup sur l'or bleu ! ■



L'économie du Grand Dijon a du souffle

Alors que partout la crise s'éternise, un vent de vitalité continue de souffler sur certains secteurs de l'économie de l'agglomération. Un vent qui souffle les bougies de traditions industrielles durablement ancrées dans le territoire. Ou un vent porteur d'une énergie nouvelle et éolienne où Longvic se pose déjà en référence.



Tetra Pak célèbre les 40 ans de son site de Longvic

En 1971, Tetra Pak, leader européen des emballages alimentaires, avait hésité entre Dijon et une petite commune de Mayenne pour implanter son usine française. Il avait finalement opté pour la zone industrielle de Longvic. Et tant mieux car, 40 ans plus tard, le site emploie 350 personnes et « sort » chaque année 4,2 milliards d'emballages, dont 66 % partent à l'étranger. Une véritable réussite industrielle, qui n'est pas terminée puisque le groupe a engagé un investissement de 23 millions d'euros sur ce site afin de le doter d'un nouveau laminoir, qui sera opérationnel avant l'été. Objectif : être en capacité de produire des emballages de formes variées, avec ou sans bouchon, afin de répondre à des

demandes de plus en plus pointues des industriels de l'agroalimentaire. Cet investissement doit aussi permettre à Tetra Pak de préserver son leadership sur un marché où l'emballage plastique, bien que davantage polluant, gagne des parts de marché sur l'emballage carton, spécialité du groupe suédois. Pour renforcer sa politique en faveur du développement durable, Tetra Pak envisage notamment de produire à Dijon, d'ici à 2020, un emballage constitué à 100 % de matière renouvelable. ■



Le logo Tetra Pak dessiné par le personnel de l'entreprise

Dijon, capitale de la filière éolienne

Le Syndicat national de l'éolien a choisi Dijon, après Bordeaux en 2010, pour tenir son congrès national, en octobre 2011. Six cents personnes ont participé à cet événement au palais des congrès de Dijon, dont Dijon Développement qui présentait sur son stand les atouts de l'agglomération dijonnaise en terme d'attractivité. La filière éolienne se constitue peu à peu, et le congrès de Dijon a été un moment déterminant dans ce processus : les engagements pris dans le cadre du Grenelle de l'environnement, en faveur d'un « mix énergétique » incluant au moins 20 % d'énergies renouvelables, donnent toutes ses chances à l'électricité produite à partir du vent. Le schéma régional éolien adopté en décembre par la région Bourgogne prévoit d'ériger 500 à 600 éoliennes pour produire une énergie verte. Le choix de Dijon pour tenir ce congrès n'est pas un hasard : un cluster, fédérant les entreprises produisant les éléments des éoliennes, a été constitué. On y retrouve notamment l'entreprise Céole basée à Longvic. Wind4Future pèse déjà 1000 emplois et annonce 5000 emplois à l'horizon 2020. Déjà la question du recrutement se pose : un forum de l'emploi éolien s'est tenu à Dijon au lendemain du congrès... et une première formation vient d'être mise en place au lycée Eiffel à Dijon, pour former les futurs techniciens de maintenance des éoliennes. ■



La crème de cassis de Dijon souffle ses 170 bougies

La crème de cassis de Dijon est considérée comme l'un des fleurons de l'industrie agroalimentaire dijonnaise : les quatre entreprises qui produisent chaque année 13 millions de bouteilles réalisent, avec cette boisson, 70 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel, dont 43 % à l'exportation dans 80 pays du monde. La production de la crème de cassis de Dijon chez L'Héritier-Guyot, Boudier, Lejay Lagoute et Briottet génère 190 emplois directs à Dijon, et l'on estime à 230 le nombre

d'emplois indirects. Ces liquoristes achètent chaque année 2 500 tonnes de fruits ; ils acquièrent en particulier 90 % du fameux « noir de Bourgogne », considéré comme le meilleur des cassis. Et puis la crème de cassis contribue à la notoriété de la capitale bourguignonne, au même titre que la moutarde, puisque la production dijonnaise représente 70 % du volume total de crèmes de cassis produites en France et qu'elle permet de fabriquer une boisson qui entre dans la composition d'un apéritif

connu largement au-delà de nos frontières, le célèbre « blanc cassis » composé d'un tiers de crème de cassis de Dijon et de deux tiers d'aligoté.

Le 170^e anniversaire de la crème de cassis de Dijon méritait donc d'être largement célébré. Car si la création du Syndicat des fabricants de cassis de Dijon date de 1945, la naissance de la crème, elle, remonte à 1841. Elle connut rapidement un essor important, et fut « consacrée » en 1923 par un arrêt européen qui a marqué l'histoire du droit.

La réglementation européenne vient précisément d'évoluer, poussant les producteurs dijonnais à s'engager dans une démarche d'obtention de « l'identification géographique ». Ce produit local mérite d'être sans cesse défendu : c'est le sens de l'intervention de François Rebsamen au Sénat, en novembre, afin d'obtenir que le gouvernement exclue la crème de cassis de Dijon de la liste des boissons alcooliques concernées par une hausse des taxes de 45 %. ■

Le Grand Dijon court les salons

Dijon monte, Dijon bouge, Dijon accélère ! Rayonner par son activité, augmenter son attractivité, c'est une volonté du Grand Dijon. Encore faut-il le faire voir et le faire savoir. C'est l'objectif de la présence de l'agglomération dans les salons, au contact du grand public, mais surtout des investisseurs potentiels.



Zénith, piscine olympique, tramway, Carte Culture, réseau de chaleur, Grand Stade, Vélodi, des parcs d'activités et des écoquartiers qui sortent de terre et reconstruisent la ville sur elle-même ! On pourrait certes établir une liste à la Prévert des réalisations du Grand Dijon ces dix dernières années. Mais ces équipements structurants n'ont de sens que si les habitants les vivent dans leur quotidien et se les approprient, et si tous ces investissements contribuent au rayonnement de l'agglomération et rencontrent un écho chez les investisseurs. C'est le sens de la politique de

salons du Grand Dijon : faire voir et faire savoir, informer et convaincre le grand public, les habitants, les partenaires et les entreprises.

Le stand le plus imposant est sans aucun doute celui de la Foire Internationale et Gastronomique de Dijon qui avait lieu du 1^{er} au 13 novembre dernier. 150m² dédiés au tram. Un espace incontournable pour répondre aux interrogations face à ce grand chantier impactant. Objectif atteint ! Dans cet environnement qui évoquait l'intérieur d'une rame, les visiteurs ont pu consulter le tracé du tram sur une carte au sol de 80 m², se rensei-

gner auprès des médiateurs ou même jouer avec le tram ou le conduire sur une borne interactive en 3D... comme si ils y étaient ! Le salon Immo d'Or, en mars, a permis aussi d'informer le public sur les aides concernant l'immobilier, notamment l'opération « Habiter mieux ». Lancée par l'État et relayée par le Grand Dijon, elle accorde des subventions pour améliorer les performances énergétiques de son logement.

Plus on attire, plus on est attractif !

Il y a aussi les salons dédiés aux professionnels et institutionnels. Sur Cité 21, les 8 et 9 décembre, salon des collectivités territoriales et de leurs prestataires, le Grand Dijon, avec un stand aux couleurs de « la cité durable de demain », se présentait comme une figure de proue du dynamisme régional. Un signe fort aux entreprises et aux élus pour montrer que, pendant la crise, le Grand Dijon n'oublie pas une de ses missions fondamentales : amplifier la commande publique au service de l'emploi et des entreprises, continuer à se battre pour être toujours plus attractif. Il y a enfin les salons dédiés aux investisseurs qui cherchent à s'implanter. Là c'est l'attrac-

tivité globale du Grand Dijon qui est mise en avant : ses équipements, sa qualité de vie, ses infrastructures logistiques, sa capacité d'innovation et de formation ou encore ses facilités de transport. C'était le cas à Entreprissimo, les 24 et 25 novembre, le grand rendez-vous annuel des entreprises locales. C'est aussi le cas, mais à une toute autre dimension, dans les salons nationaux et internationaux tels que le MIPIM (Marché International des Professionnels de l'Immobilier) en mars, à Cannes ou au SIMI (Salon de l'Immobilier d'Entreprise) à Paris en décembre, aux côtés des plus grandes villes européennes et des agglomérations des cinq continents. Là, le Grand Dijon et ses partenaires (Dijon Développement, CCI, Semaad...) s'affichent décomplexés et plein d'ambitions, s'affirmant comme le territoire le plus dynamique du Grand Est et séduisant par ses parcs d'activités (400 hectares de foncier pour les entreprises), ses écoquartiers, son urbanisme en pleine mutation.

Plus on attire, plus on est attractif ! L'agglomération s'inscrit dans cette loi vertueuse aussi bien en physique qu'en économie... ■

GARE EN MOUVEMENT

Dijon-Ville change de siècle

Mise en service du TGV Rhin-Rhône, implantation de commerces et de services, arrivée du tramway... La gare de Dijon-Ville fait l'objet de grands travaux, qui confortent son rôle de plaque tournante des transports en commun et de lieu de vie.

Le 11 décembre dernier, à 6h30, le premier TGV circulant sur l'axe Rhin-Rhône est entré en gare de Dijon. La mise en service de la nouvelle ligne à grande vitesse (140 kilomètres de voies nouvelles entre Villers-les-Pots et Petit-Croix) replace Dijon au cœur d'une étoile ferroviaire et raccourcit les distances, en plaçant Strasbourg à deux heures, Bâle à une heure et demie et Zürich à deux heures et demie de la capitale de la Bourgogne. Par la même occasion, le service à grande vitesse vers Paris est renforcé, et porté à 16 allers-retours quotidiens : aucune ville

de cette taille, en France, ne bénéficie d'une telle desserte TGV ! Pour accueillir dignement tous ces TGV, mais aussi les trains express régionaux (TER) dont la fréquentation ne cesse de progresser grâce à l'amélioration de la qualité du service et au cadencement de l'offre, la gare Dijon-ville fait peau neuve.

Au cœur de la gare, la vie !

Quelques mois après la fin des travaux qui avaient permis de porter à 900 places la capacité du parking de la gare et d'accueillir, sur le parvis, les bus urbains, les cars Transco, les

taxis et une station VéloDi, de nouveaux aménagements ont été engagés. Il y a d'abord la création de la station de tramway « Parvis de la gare », futur terminus de la ligne T1 qui entrera en service en septembre prochain. Dans la gare, la branche « Gares & Connexion » de la SNCF procède à la réinstallation complète de l'ensemble des services. Après l'ouverture de nouveaux guichets, SNCF d'une part, autres modes de transport d'autre part (Divia, Transco, TER), une vélostation a été inaugurée, qui permet aux adeptes de la petite reine de stationner leur cycle en toute

sécurité, à la montée ou à la descente du train. Des espaces ont été créés pour accueillir de nouveaux commerces ou services : une boulangerie, et bientôt une conciergerie (consignes à bagages, services à la personne...) et une pharmacie. Les gares deviennent des lieux de vie, elles ne sont plus seulement des lieux de passage que l'on traverse au plus vite pour attraper son train. Les guichets des loueurs de voitures ont été eux aussi réaménagés, et une salle d'attente confortable est proposée aux voyageurs.

À l'orée de la gare, la ville !

La SNCF a enfin procédé à la pose d'une passerelle qui permet de relier le centre-ville à la gare via le rue Mariotte en longeant les voies en toute sécurité. Cette passerelle dessert aussi un nouveau quai destiné à accueillir les TER vers Is-sur-Tille et débouchera sur un escalier créé au bas de la rue Mariotte et desservi par un dépose-minute et par le réseau de bus Divia. A terme, un passage piéton permettra de se rendre jusqu'au rempart de la Miséricorde. Plus accessible, plus confortable, plus moderne en un mot, la gare de Dijon change de siècle. ■



Dites au revoir aux déchets par milliers !

C'est la nouvelle année, il n'y a pas de petites résolutions, surtout en matière de déchets. Au programme, comment vous éviter de gaspiller 250 € de nourriture par an, lumière sur le centre de tri ultra moderne du Grand Dijon et sa gestion trois étoiles des déchets ménagers, pour finir sur l'investigation du moment : 20 000 tonnes de déchets recyclés en 2010, que sont-ils devenus ? Enquête !

Vous ne le savez peut-être pas, mais certains des cadeaux découverts ce Noël au pied du sapin ont été fabriqués à partir de... déchets ! Prenez par exemple une veste en polaire. Et bien, sa matière première est sûrement issue de bouteilles d'eau en plastique recyclées. Quant au VTT dernière génération qui aura fait la joie d'un de vos proches, il contient très certainement plusieurs kilos d'anciennes canettes de soda en aluminium. C'est là

toute la magie du recyclage. On valorise nos déchets tout en économisant pétrole, aluminium, eau ou encore CO₂, qui auraient été dépensés pour créer ces deux produits sans matière première recyclée. Des prouesses vertes et technologiques qui n'auraient pu voir le jour sans votre aide. Car le premier maillon essentiel de cette chaîne du recyclage est littéralement entre vos mains, lorsque vous triez vos déchets au quotidien, sans vous contenter de les jeter pêle-mêle dans le bac gris. Pour la seconde étape, c'est le Grand Dijon qui intervient, grâce à son centre de tri des déchets ménagers ultra performant.

Centre de tri dernier cri

Au nord de Dijon, sur la route de Langres, une sélection des

plus drastique attend les déchets du bac jaune. De toutes les matières récoltées, on en tirera pas moins de neuf familles différentes, chacune destinée à une filière de valorisation particulière. Ce passage au crible, le centre de tri des déchets du Grand Dijon le réalise au rythme impressionnant de 6,7 tonnes par heure, au fil d'une série de cabines où plastiques, aciers, papiers, cartons, alu et briques alimentaires sont séparés manuellement et mécaniquement. Sur la seule année 2010, le site a ainsi traité plus de 20 000 tonnes de déchets. Une belle performance, que l'agglomération s'entend encore à faire progresser, notamment sur des aspects qualitatifs. Car depuis l'inauguration du site, fin 2007, des avancées technologiques majeures ont vu le jour. Alors,

pour se maintenir à la pointe de ce secteur en constante progression, des travaux de modernisation ont été réalisés dès novembre dernier. Si le jargon de type « machine ternaire mono canal » ne vous dit rien, sachez que ces investissements ont fait du centre de tri dijonnais l'un des plus performants de France. Les tâches manuelles pénibles sont désormais allégées grâce à des outils de tri optique et magnétique extrêmement sophistiqués, comme la machine à courants de Foucault, qui extrait automatiquement l'aluminium. L'optimisation de la sélection des papiers permettra également d'augmenter la quantité de récupération des journaux dits de haute qualité, tout en diminuant celle des éléments auparavant refusés.

Au total, les recettes supplémentaires générées par la revente de ces matériaux s'élèveront à 150 000 € par an (déduction faite des frais d'amortissement des équipements neufs). Excellente nouvelle, qui concourt aussi à limiter le coût de la collecte et du traitement des déchets pour notre collectivité.



Une vie après le tri

EN 2010, VOUS AVEZ TRIÉ...

3,5 millions de boîtes de conserve en acier

2,2 millions de canettes 33 cl en aluminium

45 millions de boîtes de céréales

6,3 millions de briques alimentaires de 1 litre

19 millions de bouteilles en plastique de 1,5 litres

CELA A PERMIS DE FABRIQUER...

→ 453 voitures

→ 9669 vélos

→ 12,7 millions de boîtes à chaussures

→ 1 million de rouleaux de papier toilette

→ 1,2 million de pulls en polaire



Une TEOM 3 étoiles

Le magazine indépendant de l'association de consommateurs *UFC-Que Choisir* l'a relevé dans son enquête de novembre 2011 : le Grand Dijon est dans le top du classement national en matière de gestion des déchets ménagers. Mention 3 étoiles, soit « très bon », pour notre agglomération, qui propose un très haut niveau de service de collecte sélective et de traitement des ordures, le tout pour un montant considéré comme optimal. Alors qu'en France « le coût des déchets ménagers explose » avec des « écarts considérables d'une ville à l'autre » allant « du simple à plus du double », le Grand Dijon maintient une TEOM

(Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) stable et parmi les moins élevées. La clé de ce beau palmarès ? On la doit notamment aux recettes générées par la vente des déchets recyclés, à la sortie du centre de tri... et la boucle est bouclée ! Ou presque, parce que finalement, le meilleur déchet est encore celui que l'on ne produit pas. Et là, c'est bien vous qui avez les clés en main...

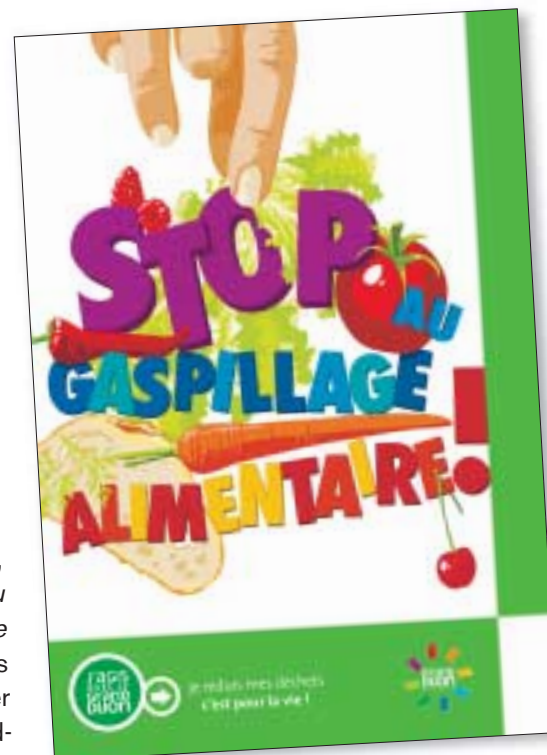
À la source !

Mieux vaut prévenir, c'est bien connu, et c'est valable pour les déchets, bien entendu ! Le Grand Dijon s'est donc fixé pour objectif de réduire la production d'ordures ménagères de 7% d'ici 2015, en s'axant tout d'abord sur le gaspillage alimentaire. Avec une moyenne par

habitant de 7 kg de produits non déballés jetés chaque année à la poubelle (soit 250 € de nourriture), l'enjeu est de poids. Pour agir, l'agglomération a déjà mis les bouchées doubles. Après une semaine dédiée à la réduction des déchets à la source, fin novembre, où une quinzaine d'associations a investi la verrière du Grand Dijon pour sensibiliser petits et grands, un guide *Stop au gaspillage alimentaire* vient de paraître. Vous pouvez le consulter sur [\[dijon.fr\]\(http://dijon.fr\) pour adopter des gestes simples et efficaces qui vous aideront à ne plus gaspiller : bien faire ses courses, bien conserver les aliments, accommoder les restes d'un repas de fête trop copieux...](http://www.grand-</p>
</div>
<div data-bbox=)

Broyez du vert

Quant à vos sapins de Noël, le Grand Dijon et la Ville de Dijon y ont aussi pensé ! Plutôt que de les abandonner au coin de la rue, une vaste collecte a été organisée début janvier afin de leur donner une seconde vie. Broyées, les 5,5 tonnes récoltées seront utilisées en paillage aux pieds des arbustes de la ville, procédé qui enrichit la terre tout en permettant de réduire les arrosages. Décidément, la nouvelle année s'annonce innovante au rayon déchets ! ■





> Yann Rivoal : des Charrues... à La Vapeur

L'ancien directeur du festival des Vieilles Charrues a quitté son Finistère pour prendre la direction de La Vapeur, à Dijon.

David Guetta, Lou Reed, Snoop Doggy Dog, Eddy Mitchell, Ben Harper, Charles Trenet, Motorhead, Pierre Perret... Quel autre festival peut se prétendre réunir sur scène un tel casting, avec un éclectisme presque présomptueux ? En quelques années, les Vieilles Charrues – référence aux festivals des vieux gréements qui ont lieu en Bretagne – se sont imposées comme un des événements majeurs de la scène musicale internationale. Après avoir longtemps participé à leur succès, Yann Rivoal est arrivé en juillet dernier pour reprendre les commandes de La Vapeur. Natif de Carhaix, dans ce qu'il appelle « la Bretagne intérieure », il travailla sept années à profes-

sionnaliser l'événement. En l'ancrant dans son territoire. Le festival breton se veut d'ailleurs solidaire. Il permet de réinjecter une partie des bénéfices dans la réhabilitation et la création de projets locaux. Ce caractère « social » que l'on ressent chez Yann Rivoal ne remet nullement en cause son côté « rock n' roll ». Deux traits de caractère qui l'ont conduit à Dijon, à La Vapeur, afin d'accompagner la salle de spectacles dijonnaise dans une douce transformation.

Objectif : rénover et grandir

Le regard qu'il porte sur Dijon est instructif. « J'ai découvert une ville très agréable à vivre, en pleine évolution, à l'image du tramway. Mais pas seulement. Dijon possède un véritable paysage artistique et culturel. J'ai été surpris par le budget qui était alloué à la musique. On sent qu'il se passe des choses ici ». Son ambition : rénover et augmenter la capacité d'accueil de La Vapeur (de 750 à 1000 spectateurs), mais également poursuivre sur la même dynamique, en la faisant « rayonner à l'extérieur » au contact des autres acteurs de la vie culturelle, que ce soit les associations mais aussi les théâtres, l'opéra, le Consortium...

À 42 ans, Yann Rivoal a déjà un vrai vécu. Lorsqu'ils lancent le festival des Vieilles Charrues, en 1992, ils sont une quinzaine d'étudiants, tous bénévoles. « Nous avons envie d'organiser un événement festif. Sans arrière-pensée, seulement avec l'envie d'animer notre coin de Bretagne que l'on trouvait injustement délaissée », indique-t-il. À l'époque, le jeune Breton terminait son DUT de génie électrique. Une voie dans laquelle il ne persistera pas. Après un grand écart à l'IUP d'Angers pour se lancer dans la gestion de patrimoine immobilier, et une expérience dans des sociétés comme la SNCF ou Gan, il se demande s'il n'a pas choisi cette voie « par défaut ». Il n'a rien d'un musicien mais son expérience estivale lui donne quelques idées. Pendant deux ans, de 1999 à 2001, il s'envole pour Montréal, vit de petits boulots mais ne manque pas un festival. Il confesse tout de même avoir manqué une édition en 20 ans ! Pour cette première édition justement, en 1992, 500 personnes assistent à une programmation qu'il juge modeste. « Mais nous avons senti qu'il y avait une véritable demande ». En 1993, rebelote, les étudiants montent, grâce « au bénévolat » et pas mal de « système D », un événement

« plus grand public ». Deux à trois mille personnes – il n'est plus sûr du nombre – font le déplacement à quelques kilomètres de Carhaix. Le festival n'est pas encore très professionnel mais l'ambiance est là. Au milieu des courses de chameaux, des fanfares et des groupes folkloriques s'occupent de l'animation. En 1995, le festival prend une toute autre dimension lorsque la municipalité de Carhaix décide d'apporter son soutien. Les retombées ne se feront pas attendre pour cette petite commune de 8 000 habitants. Durant trois jours, 100 000 personnes affluent de toute la France et parfois de plus loin. Quoi qu'il en dise, Yann Rivoal n'y est sans doute pas étranger. Il présida l'association des Vieilles Charrues de 1992 à 1996, avant d'en devenir salarié en 2001, au moment même où Christian Troadec, le maire de Carhaix, lui confie la mission de structurer le festival. « Le budget est passé d'un million d'euros en 2001 à 9 millions d'euros en 2008 », indique Yann Rivoal qui se dit davantage fier d'en avoir fait un événement intergénérationnel où jeunes et plus âgés reprennent en chœur les paroles d'un Pierre Perret en larmes. ■

Chiffres clés

Budget

1,4 million d'euros

Permanents

11 (et une vingtaine d'intermittents du spectacle)

Bénévoles 70

Concerts

100 par an (dont 40 organisés par les associations)

Affluence

50 000 personnes par an

> *Saint-Apollinaire*

Médi@lude : un nouveau concept

Situé au cœur même de la commune dans un cadre verdoyant, Médi@lude est un projet innovant qui propose des espaces aménagés, comme autant d'invitations à s'installer pour lire, écouter de la musique, regarder un film, se connecter à internet, jouer seul ou en famille, ou tout simplement se rencontrer en buvant un thé ou un café. De fait, en plus des missions d'information, de documentation et de formation, Médi@lude devient un véritable lieu de vie et d'échanges. Cette médiathèque, ludothèque et espace multimédia offre à chaque usager une possibilité d'appropriation en fonction de ses goûts, de son âge, ainsi que de sa curiosité et de ses envies. On y trouve 40 000 livres, dont 17 000 titres destinés à la jeunesse, 5000 CD, 2000 DVD, 1100 jeux pour tous les âges et



104 titres de revues. Pour consulter sur place, l'entrée est libre et gratuite. Pour emprunter, il faut souscrire à une adhésion annuelle et il n'est pas nécessaire d'habiter la commune. ■

Horaires : Mar. (15h - 18h30), Mer. (10h - 12h et 14h - 18h30), Jeu. (15h - 18h30), Ven. (15h - 18h30) Sam. (10h - 12h et 14h - 17h) Rens. au 03 80 72 90 90.

> *Chevigny-saint-sauveur*

Le Printemps des poètes



Manifestation nationale, le Printemps des poètes existe depuis 14 ans. Le service culturel de Chevigny s'y associe et propose un temps poétique à savourer en famille à la bibliothèque Ez-Allouères le 17 mars prochain.

Quatre femmes hautes en couleur sont à l'initiative de ce beau projet : Florence de Taddéo et Françoise Igolen, bibliothécaires, Sylvie Clairet, professeur de violon à l'école de musique et Chantal Louis, responsable des ateliers théâtre de l'OCC et de l'OCR. A quatre voix et à huit mains, elles ont pensé puis façonné un projet qui réunira sur scène musiciens et comédiens des ateliers théâtre. Cette année, le thème « Enfances » a particulièrement inspiré les bibliothécaires. Loin des sentiers difficiles que propose parfois la poésie, ce Printemps s'ouvre à tous. Ainsi, depuis la fin de l'année, de nombreuses boîtes aux lettres ont été installées dans les différents services de la ville et proposent aux habitants d'y déposer des anecdotes ou mots d'enfants qui seront ensuite mis en « bouche » et restitués le 17 mars. Gageons que cette cueillette poétique remportera un joli succès. ■

Printemps des Poètes : samedi 17 mars.

Renseignements au 03 80 48 15 34.

> *Hauteville-lès-Dijon*

Une vie locale dynamique aux portes de Dijon

À Hauteville, les habitants s'engagent et sont à l'origine d'une activité associative et culturelle très riche. Certaines associations sont « historiques » comme l'ASLH qui propose notamment de la gymnastique et des danses du monde. La section cycliste est, quant à elle, menée à un train d'enfer par tous les temps. Il y a également « Le Tennis des Bois d'Hauteville » sur deux cours en plein air, mais aussi une association de chasse et sa vingtaine de membres qui, outre leur passion, entretiennent également les layons dans les bois où circulent aussi des VTTistes ! Une section du judo-club de Fontaine initie depuis deux ans les jeunes à ce sport de combat. Plus récemment, l'association « Cadole et Meurgers » est née et a permis la restauration de nombreux édifices patrimoniaux. Dans le domaine culturel, la chorale « Hautevoix » rassemble, au-delà de la commune, plus d'une trentaine de voix. Hauteville est aussi tournée vers l'Europe avec le comité de jumelage qui tisse des liens étroits avec Altura en Espagne. La relève est assurée pour la vie de village dans les décennies à venir avec le Conseil Communal des Enfants et des Jeunes ! En résumé, c'est un village où il fait bon vivre. ■

> Bresse-sur-Tille

Inauguration de la nouvelle mairie

Récemment inauguré, ce bâtiment moderne et durable marque la volonté de la commune d'offrir à sa population un service public de qualité.

Près de 200 personnes ont assisté le 24 septembre dernier à l'inauguration de la nouvelle mairie de Bresse-sur-Tille. Les discours des élus présents ont mis en avant la qualité de la réalisation et son inscription, au titre d'un meilleur service public, dans le développement de la commune de Bresse dont la population devrait atteindre les 1200 habitants d'ici cinq ans (avec la clôture du programme de la ZAC du Clair Bois). Cet investissement d'un montant de 70 000 € permet au personnel et aux élus de travailler dans de meilleures conditions et d'améliorer la qualité de l'accueil des usagers. C'est un bâtiment moderne, de Haute Qualité Environnementale, garantissant



toutes les normes de sécurité, une accessibilité pour les handicapés conforme aux réglementations en vigueur. Patrick Moreau, maire de Bresse-sur-Tille, a rappelé la pertinence du travail en intercommunalité qui permet aujourd'hui à la commune, au sein du Grand Dijon, de mener à bien ses projets divers. ■

et aussi...

>> Crimolois

Premier programme à loyer modéré

Débuté il ya un peu plus d'un an, le programme construit par Orvitis est aujourd'hui terminé. Les 20 appartements, qui sont réunis dans deux constructions labellisées « bâtiment basse consommation » (BBC), ont été conçus par l'architecte Ana Vajnovski et s'harmonisent avec l'ensemble du lotissement « La Combe ». Chaque logement bénéficie d'un garage individuel, d'un jardin privatif pour ceux en rez-de-chaussée et d'une terrasse pour les autres. Cette opération, d'un coût total de 2,43 millions d'euros a bénéficié des aides financières de la Région pour 10 200 €, du Département pour 32 000 €, de l'Etat pour 78 992 €, du collecteur 1% logement Logilia pour 90 000 € et du Grand Dijon pour 188 885 €.



> Marsannay-la-Côte

Un office de tourisme rénové

Totalement relooké et avec des outils plus performants, l'office de tourisme est plus que jamais un outil de promotion et une vitrine pour Marsannay.

C'est en présence de très nombreuses personnalités que s'est déroulée, le 22 octobre dernier à Marsannay, l'inauguration de l'office de tourisme entièrement repensé et rénové par Axo. Ce nouvel espace a plusieurs objectifs. Il s'agit de mettre en valeur les atouts du territoire, mais aussi d'améliorer l'accueil des visiteurs en valorisant l'offre touristique des prestataires.

Enfin, ce lieu dispose désormais de moyens de communication modernes et innovants qui vont faciliter les conditions de travail du personnel. Cet office, dans un style moderne et épuré mais néanmoins évocateur des activités et des traditions du village, vient compléter l'offre des deux entités présentes, à savoir l'office lui-même et la maison du patrimoine. Cette rénovation

a été financée par l'association sur ses fonds propres, sans recours à l'emprunt. Elle a été soutenue par le Conseil général et n'a été rendue possible que grâce au concours de la municipalité qui a pris directement en charge le remplacement des huisseries extérieures et de la porte d'entrée. La mise à disposition de l'ancien local du Crédit Mutuel durant les travaux

a également permis de recevoir les visiteurs dans de bonnes conditions, pour une saison en forte hausse de fréquentation par rapport à l'année dernière. L'office rénové est donc au service de tous, et il va de soi qu'il est largement ouvert aux habitants de la commune. ■

> Perrigny-lès-Dijon

Une gestion raisonnée du patrimoine arboré

Grâce au travail d'inventaire, de diagnostic et de préconisation mené par l'ONF, la commune va pouvoir améliorer la gestion de son « or vert ».

Soucieuse de gérer au mieux son patrimoine arboré, la commune de Perrigny-lès-Dijon a confié à l'Office National des Forêts (ONF) la réalisation d'un guide de gestion comprenant l'inventaire, le diagnostic phytosanitaire des arbres et l'élaboration de préconisations de gestion. Les 518 arbres présents sur la commune ont donc été « auscultés » et marqués.

Parmi les essences représentées, on trouve des érables planes, des prunus, des cerisiers d'ornement, des bouleaux et des tilleuls, mais aussi des cèdres, une essence remarquable et remarquable, notamment dans le parc municipal. Les habitants étaient conviés fin septembre pour un rendu de cette étude. Une visite guidée passionnante et instructive de la

commune a permis à chacun d'apprendre à repérer ce qui n'échappe pas à l'œil averti d'un expert (maladies, volume de terre insuffisant, mauvais alignement, taille trop sévère, plantation trop dense...). A contrario, ont été notés des secteurs de plantations réussies, tels les prunus de la rue Joliet, le nouvel espace des aubépines et bien sûr le parc, un espace identitaire

important du cœur de village. Au final, 40 arbres seront abattus, du fait de leur mauvais état sanitaire. Perrigny pourra ensuite améliorer sa gestion de « l'or vert » avec des plantations raisonnées, en fonction de l'esthétique bien évidemment, mais aussi du bien-être des arbres ... et des habitants ! ■



et aussi...

●●> Neuilly-lès-Dijon

Un tilleul pour la laïcité

Le 11 novembre dernier, les enfants des écoles, les élus et les personnalités locales étaient conviés à la plantation d'un Arbre de la Laïcité. Cette cérémonie, initiée par les Délégués Départementaux de l'Education Nationale, avait pour but d'illustrer, de défendre et de faire vivre les principes et les valeurs laïques instaurées par la Loi de séparation de l'église et de l'État de 1905. Par son symbolisme, la plantation de ce tilleul argenté marque l'impérieuse nécessité de faire vivre la laïcité, à l'image de son enracinement en terre et de la croissance de ses branches.

> Sennecey-lès-Dijon

Bientôt de nouveaux logements

Dans le cadre des orientations de son Plan Local d'Urbanisme, approuvé en 2007, la commune a permis la réalisation d'un nouveau lotissement situé sur le secteur de la Petite Légie. Outre les aménagements d'une nouvelle voirie et d'espaces publics, ce quartier doit permettre une diversité de la typologie d'habitat en proposant des maisons individuelles mais également 20 logements collectifs à loyer modéré (T2, T3 et T4) en cours de construction par la société Scic Habitat Bourgogne. Les travaux ont débuté au printemps 2011. Sous la houlette de Jean-Michel Dehaine, architecte à Dijon, cette opération de style contemporain répartie dans trois bâtiments de deux étages sera certifiée BBC Effinergie et Habitat & Environnement. Le chauffage sera individuel au gaz (chaudière à condensation). Il convient également de noter que cette opération a fait l'objet d'une exonération de la taxe locale d'équipement (TLE) accordée par la commune de Sennecey-lès-Dijon pour un montant d'environ 16 000 €. Les soutiens financiers du Grand Dijon s'élèvent à 165 000 €, soit 6 % du coût global de l'opération (2 695 643 €). Ce programme a également bénéficié des aides de l'Etat (94 000 €). La livraison est prévue pour octobre 2012. ■



> Longvic

Les Premières Rencontres de la Jeunesse source d'optimisme !

Le 30 septembre dernier, la Municipalité avait invité tous les jeunes adultes de Longvic à participer aux Premières Rencontres de la Jeunesse. Un moment fort et riche en échanges ! Claude Darciaux, Députée-Maire de Longvic, et ses adjoints ont tenu à rappeler les dispositifs mis en place par la Ville comme par la

Communauté d'agglomération permettant d'accompagner les jeunes. L'Aide Citoyenne aux Etudes (ACE), dispositif municipal original et innovant permettant d'aider financièrement les étudiants, a notamment été présenté et des anciens bénéficiaires sont venus témoigner de leur expérience étudiante avec ce complément financier.



Le Conseil Municipal Junior (CMJ) a également été mis à l'honneur avec d'anciens CMJ qui ont pu expliquer combien cette expérience citoyenne a été enrichissante pour eux. Enfin, José Almeida, Vice-président du Grand Dijon, a présenté la Communauté d'agglomération, ses actions et ses projets pour

la jeunesse. Les élus, qui ont entendu les messages passés à travers les nombreux échanges, donnent rendez-vous prochainement à tous ces jeunes désireux de s'investir dans la vie locale afin de leur proposer des actions à mettre en place afin que jeunesse et citoyenneté ne fassent qu'un ! ■

> Magny-sur-Tille

Pour garder la forme en plein air !

Une nouvelle plateforme multisports vient compléter le projet de l'Espace Plein Air des Pâtis.



La municipalité de Magny-sur-Tille a décidé de doter le village d'une plateforme multisports. C'est le concept Agospace qui a été retenu et les travaux se sont achevés début décembre. Un beau cadeau de Noël en quelque sorte avec une surface de jeu de 420 m² en gazon synthétique sablé destinée à toutes les générations. Le 18 décembre, la population était conviée à l'essayer en attendant l'inauguration officielle début 2012. Les jeunes, à qui cette structure est principalement dédiée, n'ont pas hésité à braver le froid pour disputer en musique et avec un grand plaisir des parties de foot, basket et hand en compagnie du maire, Nicolas Bourny. Cet investissement communal de 63 000 euros est principalement financé par des subventions de l'État, la Région et le Grand Dijon (à hauteur de 20%) avec qui une convention d'utilisation sera mise en place. Située à côté du cours de tennis, de la salle de fêtes et des terrains de football, cette installation connaît d'ores et déjà un vif succès. La municipalité continue ainsi d'avancer dans son projet de l'Espace Plein Air des Pâtis. Très bientôt, deux départs de circuits de randonnée balisés par le Grand Dijon seront mis en place. Un espace de rencontres pour les jeunes est à l'étude. Enfin, sont en projet également un terrain de pétanque, des espaces verts arborés et des circuits de promenade. De quoi contenter tous ceux qui aiment le grand air ! ■

et aussi...

●●> Quetigny

L'appart : un outil pour maîtriser ses charges

Fruit d'une convention entre le bailleur social Scic Habitat Bourgogne, la Caisse d'Allocations Familiales de Côte-d'Or et la Ville, l'Appart, logement pédagogique doté de multiples appareils de mesure en temps réel, s'attaque à la précarité énergétique. Il a pour ambition d'informer et de démontrer le plus concrètement possible comment les ménages peuvent, par eux-mêmes, maîtriser leurs dépenses d'énergie et d'eau et limiter leur empreinte écologique sur la planète. Au service de tous les habitants, l'Appart est un outil précieux qui s'inscrit pleinement dans la politique de développement durable conduite par la Ville. ■

Appart de Quetigny : 6, rue des Huches (1^{er} étage). Entrée libre et gratuite. Rens. au 06 23 44 73 74 ou www.quetigny.fr

> Plombières-lès-Dijon

Du lien entre les générations

Que ce soit avec l'arrivée de l'ADSL ou la pose de la première pierre du centre intergénérationnel, la municipalité entend développer le lien social indispensable à une vie solidaire.



Avec l'arrivée du haut débit sur la commune, c'est un projet essentiel pour le confort et le désenclavement numérique de tous les Plombiérais qui vient d'aboutir. En effet, Plombières subissait un large préjudice en matière de connexion internet, et, il aura fallu trois années pour que les 3000 habitants de la commune puissent accéder à l'ADSL. Le dossier complexe tant sur le plan technique que sur le plan financier a pu aboutir

grâce au concours des diverses collectivités. Porté par le Conseil général de la Côte d'Or, il a été soutenu par le concours financier du Grand Dijon et du département, de l'Union européenne et de la commune, et par la mise à disposition par Dijon de ses fourreaux et du raccordement en fibre optique. France Telecom a pu ainsi installer deux « nœuds de raccordement abonnés zone d'ombre » (NRAZO) de dernière génération. L'inauguration par les

différents partenaires de cette mise en service a ouvert une nouvelle ère qui, au-delà de son impact économique, permettra à toutes les générations de se rapprocher et de se connecter au reste du monde.

De la même façon, la pose de la première pierre du centre intergénérationnel des « bords de l'Ouche » va permettre d'offrir de nouveaux logements aux jeunes et aux anciens pour rester sur la commune. Cette réalisation, dont

la recherche foncière avait été confiée à l'EPFL et la réalisation à l'OPAC, comprendra à terme 12 logements locatifs à loyer modéré et 7 logements composant un ensemble de 14 chambres loué à la FEDOSAD, association d'aide et de soins à domicile. Ces logements de qualité bénéficieront du label BBC (bâtiment basse consommation), contribuant à réduire la facture énergétique de leurs locataires. ■

> Ouges

Le lavoir du Petit Ouges fait peau neuve

Grâce à des techniques traditionnelles pour la sauvegarde du patrimoine rural, le lavoir a retrouvé une seconde jeunesse.



Le lavoir du Petit Ouges, figure emblématique de la commune, avait subi de très sévères dégradations. Cependant, l'attachement de nombreux habitants à ce témoignage d'un passé révolu, mais pas si lointain que cela, a motivé le conseil municipal pour engager d'importants travaux de restauration. C'est l'entreprise dijonnaise Guerra qui a été choisie. Elle utilise des techniques traditionnelles, à la fois pour garantir l'esthétisme, mais aussi le respect de l'environnement. Jean-Philippe Guerra, maître-artisan tailleur de pierre, a d'abord procédé au remplacement des margelles abimées, au rapiéçage des vieilles dalles et à la reprise du pavage en utilisant une belle pierre de

Bourgogne. Pour la peinture, M. et Mme Guerra, qui par ailleurs sont adhérents de « Terres et Couleurs », l'ont fabriquée en suivant la recette de cette association qui souhaite promouvoir l'ocre dans les couleurs du patrimoine, un ocre rouge foncé typiquement bourguignon. Ce procédé a l'avantage d'être écologique, relativement économique et protecteur contre les mousses et les UV. Il a par ailleurs une très longue durée de vie. Aujourd'hui, le résultat est saisissant. Le petit lavoir a retrouvé une seconde jeunesse éclatante, tout en s'intégrant parfaitement dans le paysage verdoyant et bucolique des bords du canal. ■



Encourager les modes de déplacements doux

Fortement impliquée depuis 2008 dans une démarche de développement durable et de protection de l'environnement et, dans ce cadre, soucieuse d'encourager les modes de déplacements les plus doux en les rendant plus faciles, la Municipalité de Daix vient de décider la mise en place d'une aide

à l'achat de vélo à assistance électrique ou de cyclomoteur électrique. Par cette mesure, elle entend favoriser la pratique du vélo à davantage d'usagers (particuliers et professionnels résidant et exerçant sur la commune de Daix), en leur permettant notamment de s'affranchir des contraintes du



relief. Il est bon de rappeler également que la distance moyenne de la plupart des déplacements urbains étant inférieure à 5 km (y compris le centre ville de Dijon depuis Daix), l'utilisation

du vélo s'en trouve particulièrement appropriée. ■

Contact : Mairie de Daix,
5 rue de Fontaine
Tel. 03 80 56 54 12
Courriel : mairie@daix.fr



RME : une initiative locale pour une ambition nationale !

22 ans déjà que la Ville s'engage en faveur de l'égalité des chances avec le Revenu Minimum Etudiant.



Septembre 1989, pour la première fois en France, un Revenu Minimum Etudiant est mis en place par la Municipalité de Chenôve. Depuis, ce dispositif pionnier permettant d'accompagner financièrement les étudiants issus de familles modestes dans la poursuite de leurs études supérieures a largement fait ses preuves. C'est à l'occasion d'une journée en septembre 2011, en l'honneur de ce RME et pour marquer le 2000^e bénéficiaire accompagné par la Municipalité, que Jean Esmonin, maire de Chenôve, a pu se satisfaire d'avoir prorogé cette initiative. Les dix anciens bénéficiaires présents ce jour-là ont montré par la force de leurs témoignages et par leur réussite professionnelle à quel point il était important que ce

dispositif reste une priorité municipale. Véritables ambassadeurs du RME, ces jeunes actifs ont pu constater que l'initiative de Chenôve avait fait des émules. Vingt-cinq communes, animées de la même envie d'investir sur l'avenir et d'œuvrer activement pour l'égal accès aux études supérieures, ont rejoint Chenôve. Cette journée a été l'occasion de lancer un appel pour que ce dispositif, qui affiche toute sa pertinence au niveau local, fasse école au niveau national. Objectif : fédérer un maximum de communes autour du RME afin de créer d'ici quelques années « Le club des 100 » ! ■

Renseignements :
C.C.A.S – 03 80 51 55 00



Un fort assiégé par les visiteurs

Cette année encore, le Fort de Beauregard ouvert pour les Journées du Patrimoine a connu une grande affluence. Le plus souvent en famille, les visiteurs ont franchi le pont-levis pour visiter les casernes, les caponnières, les traverses-abris, les chambres à poudre et pour escalader les pentes menant sur les bâtiments recouverts de terre enherbée. Ce fut l'occasion de rappeler que le fort a été choisi par la chaîne de Télévision japonaise NHK pour le tournage en 2010 d'un film retraçant la guerre russo-japonaise (1904-1905). D'une superficie de 5,5 ha dont 3900 m² de surface bâtie, il a été construit entre 1877 et 1881. Il faisait partie d'un ensemble défensif de 8 ouvrages autour de Dijon. La Commune de Féney est devenue propriétaire du Fort de Beauregard en 2003 pour son intérêt historique et patrimonial. ■



janvier à mars 2012

Jusqu'au 25 février

Dijon

Histoire(s) de menus,
3 expositions.
Bibliothèque municipale.

31 janvier > 18 février

Longvic

« Les transports amoureux »,
exposition à l'espace culturel
du Moulin.

Février

Sennecey-lès-Dijon

Exposition du peintre DeYa à la
médiathèque Michel Pimpie.
Entrée libre et gratuite.
Rencontre avec l'artiste
le samedi 11 février à 10h.

Vendredi 3 février

Quetigny

« Petit ours » par le Théâtre du
Risorius. Spectacle Jeune
public à partir de 18 mois au
Petit Théâtre des Prairies
à 18h30. Rens. et réservation
au 03 80 48 20 90.

Longvic

Concert des professeurs de
l'Ecole Municipale de Musique
de Longvic à 20h30.
Entrée libre et gratuite à l'Eglise
Saint-Pierre.

Dimanche 5 février

Saint-Apollinaire

La flûte enchantée par
Comédiens et Compagnie à
15h à l'espace culturel Tabourot
des accords. Réservation au
03 80 30 61 00.

Mardi 7 février

Saint-Apollinaire

Match d'Impros
Hommes/Femmes à 20h.
Espace culturel Tabourot
des Accords.

Jeudi 9 février

Plombières-lès-Dijon

Troc-broc de la Fnaca
Quetigny
Rencontre avec Marie
Desplechin, auteure du roman
« Danbé ». A 20h à la
bibliothèque municipale.
Gratuit sur réservation
au 03 80 46 29 29.

Vendredi 10 février

Longvic

« Racontez comme il vous plaît »
par les Cies Ireal et En
attendant, les habitants de
Longvic et les élèves de l'école
Maurice Mazué et du collège
Roland Dorgelès. A 17h à
l'espace municipal La Ruhe.
Entrée libre et gratuite.

Jeudi 16 février

Quetigny

Concert de Ben Mazué
(slam, hip-hop) à 20h30
à l'espace Mendès France.
Billetterie au Service culturel,
réservation au
03 80 48 20 90.

Longvic

« J'ai aimé » de la Cie En
attendant. En première partie,
création des collégiens de
Talent, Fontaine d'Ouche et
Longvic. A 18h30.

Vendredi 17 février

Plombières-lès-Dijon

« Sweet Mama », musique
blues et chant à 20h, espace
Germain Tillion.
Entrée gratuite.

Mardi 21 février

Fontaine-lès-Dijon

Soirée Prélude "Schubert et la
musique de chambre". A 20h
au CARJ, entrée libre.

Jeudi 23 février

Fontaine-lès-Dijon

Quintette Czardas à 20h
au CARJ.

23 et 24 février

Quetigny

« Bienvenue dans l'espèce
humaine » par le Théâtre
de la Tentative, avec
le Théâtre Dijon Bourgogne.
A 20h30 au Petit Théâtre des
Prairies. Billetterie au service
culturel, réservation
au 03 80 48 20 90.

Vendredi

24 février

Saint-Apollinaire

Concert de Marie Camilleri,
chanteuse lyrique mezzo-
soprano. Espace culturel
Tabourot des accords
à 20h30.

Dimanche 4 mars

Plombières-lès-Dijon

Trail de la Pérouse du
Plombières Athlétic Club

Mercredi 7 mars

Neuilly-lès-Dijon

Carnaval du Comité des Fêtes

Mardi 13 mars

Saint-Apollinaire

Match d'Impros St Apo/Nantes.
Espace culturel Tabourot des
Accords à 20h.

Vendredi 16 mars

Quetigny

« Ils étaient 29 000 » par le
Théâtre de l'Escalier. Nouvelle
création théâtrale à 20h30
à l'espace Mendès France.
Billetterie au service culturel et
réservation au 03 80 48 20 90.



Samedi 17 mars

Chevigny-Saint-Sauveur

« Le Printemps des Poètes »,
voir p. 25 du magazine.

Quetigny

« Le Printemps des Poètes »,
lecture en musique à 17h
à la bibliothèque municipale.
Gratuit sur réservation
au 03 80 46 29 29.

Sennecey-lès-Dijon

Apéro-concert africain à 18h
à l'espace Saint-Maurice

Vendredi 23 mars

Plombières-lès-Dijon

« Des jours sans pluie », théâtre.
A 20h salle des banquets,
entrée gratuite.

23 > 25 mars

Sennecey-lès-Dijon

Festival de théâtre Sennecey-
en-scène au centre polyvalent.
Entrée gratuite.

Vendredi 23 mars

Saint-Apollinaire

« Les tireux d'roches » en
concert (musique traditionnelle
québécoise et du monde).
Espace culturel Tabourot des
Accords à 21h.

Mardi 27 mars

Quetigny

« L'air de rien » par la Cie Manie
(jonglage et musique), à partir
de 6 ans. A 20h30 à l'espace
Mendès France, billetterie au
service culturel et réservation
au 03 80 48 20 90.



PRÊTS À DÉCROCHER LA LUNE ?



DIJON

PREMIÈRE VILLE DE FRANCE
OÙ IL FAIT BON ÉTUDIER

magazine L'Étudiant • septembre 2011 • catégorie 250 000 habitants


www.grand-dijon.fr